

## Séance plénière du conseil de quartier

### « les Etines – les Guérins »

#### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024**

*Présents : M. LAFOND (président du conseil de quartier), Mme GENDRAT, M. TREMSAL, Mme PEJOUX, M. KHEBAL, M. LEVERGNE*

*Représentants de la mairie : Madame le Maire, M. MARDEUIL (1<sup>er</sup> adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX, (directeur général des services), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale), M. POUXE (cabinet du Maire)*

*Excusés : M. ROCHE (vice-président du conseil de quartier), M. DECHAVANNE*

#### **1 – le plan arbres du quartier**

M. COLLET annonce les plantations prévues dans le quartier durant l'automne-hiver 2024-2025, selon le plan arbres de la ville : résidence le Margalet, le pré des bœufs, le restaurant scolaire.

Le cimetière poursuivra également sa végétalisation et son embellissement, avec un paillage au pied des arbres, dans un esprit de « cimetière jardin ».

#### **2 - Les animations de l'automne hiver**

Mme LESCIEUX présente les animations de la ville :

- Vendredi 7 décembre : fête des lumières
- Week-ends du 7, 14 et 21 décembre : marché de Noël et animations dans le parc Bécot

#### **3- Vœux du maire à la population**

Madame le Maire invite la population aux premiers vœux de son mandat, suite à la crise du COVID 19 et au sinistre de grêle de 2022 : le vendredi 31 janvier à 18h30 à l'espace des Marronniers, qui rouvrira pour l'occasion.

L'association Espoir Santé Harmonie sera mise à l'honneur avec les galettes de l'espoir.

#### **4 – saison culturelle de la ville avec l'association Cost'Art**

L'association Cost'Art propose 3 spectacles pour cette saison :

- Samedi 15 février : Amaury Vassili
- Samedi 12 avril : Michèle Torr
- Samedi 17 mai : Woco Tribute to Stevie Wonder

La billetterie est disponible chez Athenon coiffure dans l'avenue de la Libération ou sur internet : billetweb ou depuis le site de la ville.

#### **5 – Accueil des nouveaux habitants**

Les nouveaux habitants sont invités à se manifester en mairie avant le 31 décembre, pour être invités à la réception qui leur sera dédiée le jeudi 27 mars à 18h30.

#### **6- les dossiers de la ville : la réfection de la tribune Bécot**

La tribune du stade Bécot ayant été endommagée lors du sinistre de grêle de 2022, la commune a pris la décision de la reconstruire complètement. M. MARDEUIL présente le projet concerté avec le club de l'Olympique Le Coteau. Pendant les travaux, les locaux du club ont été déplacés : les vestiaires à la Halle Coubertin, la buanderie à l'ancienne école maternelle des Plaines.

La part communale restante s'élève à 291 000€, avec les aides de la Région (500 000€), l'Etat (797 000€) et du Fonds d'Aide pour le Foot Amateur (26 000€).

## **7- Retour sur les commissions**

Aménagement du boulevard Charles Gallet : le projet a été discuté en commission le 7 octobre dernier. M. KHEBAL souhaite modifier l'emplacement du plateau ralentisseur. M. MARDEUIL rappelle les conclusions de la commission. Madame le Maire affirme que la mairie est bien consciente des enjeux de sécurité dans cette rue et des problèmes de zones de stationnement saturées vers le collège. Le projet d'aménagement global ne pourra pas se faire sur un seul exercice, mais deux.

M. MARDEUIL rappelle le début des travaux en mars 2025, pendant les vacances scolaires pour limiter les impacts. Il est prévu la construction d'une écluse (rétrécissement) devant l'école, d'un plateau dans le virage après l'entrée dans le boulevard et de 4 places de stationnement PMR.

Une 2<sup>ème</sup> phase aura lieu en 2026 avec le marquage au sol et la réfection des trottoirs.

Les habitants signalent un problème de stationnement le long du boulevard, malgré le parking de 80 places sous-occupé à proximité. M. BARGE répond que cette situation est paradoxale, car les conducteurs doivent garer leur véhicule avec raison et sens pratique dans l'intérêt du quartier...

Il est avancé un problème de visibilité pour entrer sur le parking, à étudier par les services ? Mais la population est frileuse, malgré l'absence de plainte pour dégradations de véhicule. Madame le maire rappelle de nombreuses visites d'elle-même et de M. BARGE en personne cet été, ainsi que des rondes de la BAC et de la police nationale les nuits et les week-ends. Au bilan, aucune remontée particulière n'a été faite. Elle conclut que les jeunes du quartier ne créent pas de problèmes de sécurité. Le problème vient essentiellement des rodéos urbains attirant des jeunes extérieurs à la commune.

M. Mardeuil montre les emplacements qui seront marqués au sol, pour limiter la largeur de la voie et ralentir les voitures. Il est remarqué que les places de parking PMR au niveau du plateau ralentisseur sont mal situées à cause de la pente.

Un deuxième balisage lumineux de passage piéton est en cours d'étude avec le département, à hauteur du mur d'escalade du collège.

## **8- Questions diverses**

- M. TREMSAL remercie la commune pour la mise en place des conteneurs à verre dans le boulevard Charles Gallet. Il rappelle également la liquidation de l'entreprise DIVA SALON, mettant 112 salariés au chômage.
- Aménagement des espaces verts aux Etines : des cheminements graviers évoqués en commission sont prévus au printemps.
- M. COLLET invite les personnes présentes à s'inscrire au conseil de quartier pour travailler sur les projets.
- Mme GENDRAT témoigne d'un accident survenu en octobre sur le boulevard des Belges où la police municipale est intervenue très rapidement et les remercie.